

COMPTE RENDU ET PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze avril à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Yvoire, en séance publique, **sous la présidence de Madame Valérie BAUD-LAVIGNE, Présidente du SIVU-Excenevex-Yvoire.**

Délégués titulaires en exercice	6
Délégués titulaires présents	5
Délégués suppléants remplaçants présents	1
Quorum (dérogation suite à la crise sanitaire)	2
Date de convocation (<i>date de la télétransmission</i>)	5 avril 2022

Délégués titulaires présents	
Communes	Nom, Prénom
Yvoire	BAUD-LAVIGNE Valérie
Yvoire	KUNG Jean-François
Yvoire	MOUCHET Sylvia
Excenevex	BEURRIER Chrystelle
Excenevex	CLETON Emmanuelle
Délégués suppléants remplaçants	
Excenevex	BECHET Roger
Délégués titulaires excusés	
Assistent	
Yvoire	DURET Aline, déléguée suppléante <i>sans voix délibérative</i>
Yvoire	MATHIEU Patrick, délégué suppléant <i>sans voix délibérative</i>
Excenevex	BERTRAND Philippe délégué suppléant <i>sans voix délibérative</i>
Service Administratif SIVU <i>Mise à disposition (commune Yvoire)</i>	DENIER Julia
Secrétaire de séance	
a été élue secrétaire : Sylvia MOUCHET	

Madame la Présidente de séance déclare la séance ouverte à 19h00.

1-Approbation du compte rendu de la séance du 10 février 2022

Le COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré et vote à mains levées,
A l'unanimité,

ADOpte le compte rendu de la réunion précédente du 10 février 2022, tenu salle du conseil municipal de la mairie d'Excenevex, sans observation particulière.

2-Approbation du compte de gestion – Exercice 2021 - SIVU Excenevex-Yvoire – Budget principal

La Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Après en avoir délibéré,
Le comité syndical,
à l'unanimité

APPROUVE le compte de gestion du Trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3-Approbation du compte administratif – Exercice 2021 - SIVU Excenevex-Yvoire – Budget principal

Sous la Présidence de Madame Chrystelle BEURRIER, Vice-Présidente du SIVU Excenevex-Yvoire, Madame la Présidente s'étant retirée de la séance au moment du vote.

LE COMITE SYNDICAL, délibérant sur le compte administratif de 2021 dressé par Madame Valérie BAUD-LAVIGNE, Présidente du SIVU Excenevex-Yvoire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Après vote à mains levées,
A l'unanimité

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
COMPTE ADMINISTRATIF M14						
Résultats reportés		101 527,07	87 441,25		87 441,25	101 527,07
Opérations de l'exercice	570 974,11	884 706,83	261 199,91	184 656,95	832 174,05	1 069 363,78
TOTAUX	570 974,11	986 233,90	348 641,16	184 656,95	919 615,27	1 170 890,85
Résultats de clôture		415 259,79	163 984,21		163 984,21	415 259,79
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES		415 259,79	163 984,21		163 984,21	415 259,79
RESULTATS DEFINITIFS		415 259,79	163 984,21			251 275,58

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Voté et arrête les résultats définitifs, tels que résumés ci-dessus.

4-Affectation résultat exercice 2021 sur exercice 2022 - SIVU Excenevex-Yvoire – Budget principal

Suite au vote du Compte administratif du budget principal de l'exercice 2021 faisant apparaître le résultat de clôture suivant :

- Section de fonctionnement : excédent de 415 259,79 €
- Section d'investissement : déficit de 163 984,21 €

Sur proposition de Madame la Présidente,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, DECIDE des affectations des résultats de l'exercice 2021 comme ci-dessous :

- L'excédent de fonctionnement sera inscrit :
 - en excédent de fonctionnement reporté au compte 002 pour un montant de : 5 000,00 €
 - en excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068 pour un montant de : 410 259,79 €
- Le déficit d'investissement sera inscrit au compte 001 en déficit d'investissement reporté

5-Adoption du Budget primitif du SIVU Excenevex-Yvoire 2022

LE COMITE SYNDICAL,

Entendu le rapport de la Présidente et après avoir pris connaissance de sa proposition de budget primitif 2022 présentée en équilibre, tant en section de fonctionnement que d'investissement, intégrant l'acquisition d'un terrain afin de procéder aux travaux de création d'un nouveau parking au niveau du groupe scolaire, les frais d'études, le remboursement du capital des emprunts et le crédit utile à ces nombreux projets ;

Madame la Présidente ajoute que le montant de 108 939,94 euros (capital + intérêts) correspond à l'annuité annuelle 2022 du remboursement par trimestrialités de l'emprunt contracté pour un montant global de deux millions d'euros auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes s'agissant du financement hors taxes des travaux du groupe scolaire engagés depuis janvier 2016.

Madame la Présidente ajoute que la participation financière globale des deux communs membres proposés à l'article 74748 se monte à 600 000,00 euros pour l'exercice 2022 pour un bon fonctionnement des services scolaires et périscolaires ;

Après en avoir délibéré et vote à mains levées,

A l'unanimité,

ADOpte le budget syndical primitif 2022 annexé, en équilibre tel que présenté par le Président et arrêté comme il suit :

Section de fonctionnement	724 950,00 €
Section d'investissement	1 135 607,85 €

PRECISE que les crédits budgétaires sont votés par chapitre, tant en section de fonctionnement que d'investissement au titre de l'exercice 2022.

6-Participation financière 2022 des communes membres d'Excenevex et Yvoire

LE COMITE SYNDICAL,

Vu ce jour l'adoption du budget primitif 2022 du SIVU Excenevex-Yvoire fixant la participation financière totale des communes au montant de 600 000 euros ;

Vu les statuts approuvés précisant notamment les dispositions de répartition des participations financières annuelles des communes membres d'Excenevex et Yvoire ;

Sur la proposition de Madame la Présidente,
Après en avoir délibéré et vote à mains levées,
A l'unanimité,

FIXE les participations financières des communes d'Excenevex et d'Yvoire pour l'année 2022 ainsi qu'il suit :

SIVU Excenevex-Yvoire		Recettes	Bases		
Participations 2022	Nb élèves	Fonctionnement	Potentiel Fiscal		
Année N = 2022	Au 01 janv. N	N-2	N-2		
EXCENEVEX	159	1 625 225,67	4 681 723,00		
YVOIRE	102	1 824 202,78	3 849 773,00		
TOTAUX	261	3 449 428,45	8 531 496,00		
<i>Autres communes</i>	19				
TOTAL	280	3 449 428,45	8 531 496,00		
Etat de calcul des participations communales				2022	PM 2021
Critères	40%	10%	50%	TOTAUX	
Montant à répartir 600 000 €	240 000,00	60 000,00	300 000,00	600 000,00	700 000,00
EXCENEVEX	146 208,00	28 272,00	158 640,00	333 120,00	399 700,00
YVOIRE	93 792,00	31 728,00	141 360,00	266 880,00	300 300,00
Totaux	240 000,00	60 000,00	300 000,00	600 000,00	700 000,00

7-Communication orales

Madame la Présidente du SIVU explique au comité syndical que le SIVU a reçu 5 offres concernant l'avis d'appel public à concurrence « Aménagement du parking du groupe scolaire Excenevex-Yvoire » lancé le 28 février dernier. La rédaction des courriers aux entreprises retenues et non retenues est en cours.

Il est convenu que les éléments devant être remis à AMOME concernant le projet d'agrandissement du Groupe scolaire serait remis à une date ultérieure à celle proposée étant donnée la charge de travail respective des deux communes membres du SIVU Excenevex-Yvoire.

La séance est levée à 19h40.

Sylvia MOUCHET
Secrétaire de séance

Valérie BAUD-LAVIGNE
Présidente du SIVU

